

SARL 2A ALLIANCE ASSAINISSEMENT

128 IMPASSE DE LA BUGADIÈRE
30560 SAINT HILAIRE DE BRETHMAS

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

***Relatif à la transformation de la SARL 2A ALLIANCE ASSAINISSEMENT
En Société par Actions Simplifiée (SAS)***

AUDIT LANGUEDOC

Thierry DELCROIX

Société de Commissariat aux Comptes

Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC de Nîmes

8 impasse Jean-Baptiste Lully – CS80005 – 30318 ALES CEDEX

Téléphone : 04 66 52 62 63 – Télécopie : 04 66 52 62 08

SARL au capital de 77 000 euros – RCS NIMES 433 452 869

SARL AUDIT LANGUEDOC
Société de COMMISSARIAT AUX COMPTES
Inscrite auprès la Cour d'appel de Nîmes
8 impasse Jean-Baptiste LULLI
CS 80005
30318 ALES Cedex

SARL 2A ALLIANCE ASSAINISSEMENT
128 Impasse de la Bugadière
30560 SAINT HILAIRE DE BRETHMAS

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Relatif à la transformation de la SARL 2A ALLIANCE ASSAINISSEMENT

En Société par actions Simplifiée (SAS)

Aux associés,

En notre qualité, de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du Code de Commerce, par décision des associés, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers.
- Et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Il nous appartient de procéder au contrôle des éléments constitutifs du patrimoine de la société.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en terme d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Alès
Le 12 juin 2025

Thierry DELCROIX
AUDIT LANGUEDOC
Commissaire à la transformation

AUDIT LANGUEDOC
Thierry DELCROIX
Société de Commissariat aux comptes
Inscrite auprès de la Cour d'Appel de Nîmes
RCS NIMES 433 452 869
8, Impasse Jean Baptiste Lully - CS 580005 - 30318 ALES CEDEX
Tél. : 04 66 52 62 63 - Fax 04 66 52 62 08
contact@caccevennes.fr